

Le projet éthiopien de méga-barrage sur le Nil, source de tensions régionales

@rib News, 05/12/2019 - Source AFP Le projet de méga-barrage sur le Nil bleu, lancé en 2011 par l'Éthiopie, suscite des tensions régionales en particulier avec l'Égypte qui dépend à 90% du fleuve pour son approvisionnement en eau.

- Dix pays - Avec ses 6.695 kilomètres, le Nil est, à égalité avec l'Amazone, le plus long fleuve du monde et une source d'approvisionnement en eau et d'énergie hydraulique vitale dans une région d'Afrique largement aride. Le bassin du Nil couvre plus de trois millions de kilomètres carrés, soit 10% de la superficie du continent africain, et s'étend sur dix pays: Burundi, République démocratique du Congo, Égypte, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Soudan et Tanzanie. Son débit annuel est estimé à 84 milliards de mètres cubes. Le Nil Bleu, qui prend sa source en Éthiopie, rejoint le Nil Blanc à Khartoum pour former le Nil qui traverse le Soudan et l'Égypte avant de se jeter en Méditerranée.

- Le plus grand barrage d'Afrique - Lancé en 2011 par l'Éthiopie pour un montant de quatre milliards de dollars, le projet vise à construire le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique, avec une capacité de production de plus de 6.000 mégawatts. Situé sur le Nil Bleu, à une trentaine de kilomètres de la frontière soudanaise, le Grand barrage de la Renaissance (GERD), long de 1,8 kilomètre et haut de 145 mètres, devrait commencer à produire de l'électricité d'ici fin 2020 et être complètement opérationnel d'ici 2022.

- Approvisionnement en eau - L'Égypte, pays aride de près de 100 millions d'habitants, dépend du Nil pour environ 90% de ses besoins en eau, y compris pour son agriculture. Le Caire évoque un "droit historique" sur le fleuve, garanti par une série de traités depuis 1929. À l'époque, l'Égypte avait obtenu un droit de veto sur la construction de projets sur le fleuve. En 1959, après un accord avec Khartoum sur le partage des eaux, l'Égypte s'attribue un quota de 66% du débit annuel du Nil, contre 22% pour le Soudan. Mais, en 2010, un nouveau traité est signé par les pays du bassin du Nil, en dépit de l'opposition de l'Égypte et du Soudan. Il supprime le droit de veto égyptien et autorise des projets d'irrigation et de barrages hydroélectriques.

- Enjeux cruciaux - L'Éthiopie, puissance régionale émergente, pour qui le projet est essentiel à son développement, affirme que le barrage ne perturbera pas le débit de l'eau. L'Égypte s'inquiète elle du rythme de remplissage du réservoir géant du GERD, d'une capacité de 74 milliards de mètres cubes. Si le réservoir est rempli sur une période courte, l'écoulement de l'eau du Nil à travers l'Égypte pourrait fortement baisser. Début octobre, des négociations à Khartoum entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie avaient abouti à une "impasse", selon Le Caire, qui cherche depuis une médiation internationale. Les ministres des Affaires étrangères des trois pays, qui se sont réunis le 6 novembre à Washington, se sont donnés jusqu'à janvier 2020 pour trouver un accord. Les trois pays ont convenu d'une nouvelle réunion le 9 décembre à Washington à l'issue de pourparlers lundi et mardi au Caire.